

A l'attention des parents d'élèves

Objet : OBLIGATION DE PRESENCE AU COLLEGE POUR TOUS LES ELEVES A COMPTER DU MARDI 2 NOVEMBRE

Chers parents

Merci de bien vouloir prendre connaissance des informations suivantes :

A PARTIR DU MARDI 2 NOVEMBRE, SUR DECISION DU GOUVERNEMENT, LA PRESENCE AU COLLEGE DES ELEVES REDEVIENT OBLIGATOIRE en fonction de l'emploi du temps mis en place (indiqué au bas de la page).

BILAN DE LA REPRISE DES COURS DEPUIS LE 12 OCTOBRE :

- **Le protocole sanitaire** (gestes barrières, distanciation sociale, port du masque, nettoyage et aération des salles) **est très bien respecté** par les personnels et les élèves.
- **Le nombre d'élèves présents au collège est de plus en plus important** (les derniers jours, plus de 60 % des élèves attendus étaient présents) ce qui a permis aux enseignants de travailler efficacement avec les élèves.
- **Des kits comprenant 5 autotests** (1 kit par élève) **ont été distribués à tous les élèves présents** avec une information par téléphone à leurs parents. Les familles des élèves qui ne sont pas encore revenus au collège peuvent venir récupérer un kit au collège.
- **Aucun cas positif au COVID ou cas contact n'est à signaler au collège.**

POURQUOI IL EST IMPORTANT POUR UN ELEVE DE VENIR AU COLLEGE ?

- **La présence des élèves au collège est essentielle pour leur développement personnel et social et non seulement pédagogique** (acquisition des connaissances et des compétences du socle commun).
- **En effet, en plus d'instruire, le collège est un lieu de vie** où les élèves interagissent et vivent plusieurs situations qui sont autant d'occasions d'apprendre à vivre ensemble et à respecter les autres ; de renforcer leur confiance et leur estime de soi ; à bien se connaître pour bien choisir et bien décider ; à devenir responsable ; de découvrir toutes les possibilités qui s'ouvrent à eux pour la construction de leur projet personnel de formation.
- **Une absence longue du collège provoque le décrochage scolaire chez un élève.**

Toute l'équipe du collège reste à votre écoute pour répondre à vos questions et vous accompagner.

Bien cordialement

Le Directeur,
Gilles THOLLARD

L'aménagement des emplois du temps du 2 au 19 novembre 2021 :

- Les élèves des classes de 3A et 3P ont cours tous les jours.
- Les classes de 6A, 5A et 4A (compte tenu de leurs effectifs plus importants) sont divisées en 2 groupes. Chacun de ses 2 groupes a cours 1 jour sur deux :
 - Le groupe 1 a cours les mardi 2, jeudi 4, lundi 8, jeudi 10, mardi 16 et jeudi 18 novembre,
 - Le groupe 2 a cours les mercredi 3, vendredi 5, mardi 9, lundi 15, mercredi 17 et vendredi 19 novembre
 - Les familles ont été averties par la Vie Scolaire. En cas de doute sur le groupe auquel appartient votre enfant, ne pas hésiter à contacter le collège au 44 52 87 ou consulter Pronote ou le site internet du collège
- Les cours se dérouleront de 8 h à 16 h les lundi, mardi et jeudi ; de 8 h à 12 h le mercredi ; de 8 h à 15 h le vendredi.
- Les horaires de la journée seront modifiés avec une augmentation du temps des 2 récréations (20 minutes le matin et 25 minutes l'après-midi). La pause méridienne se déroulera de 11 h 40 à 13 h 05.
- L'emploi du temps des élèves reste le même. Les semaines du 2 au 5 novembre et du 15 au 19 novembre seront des semaines A. La semaine du 8 au 10 novembre sera une semaine B.